



LE SEPT-SORTAIS

Bulletin d'information – n° 29 - juin 2016



LE MOT DU MAIRE

Setpsortaises, Setpsortais,

Cette année encore, dans un souci de rigueur et malgré une diminution drastique de la dotation globale de fonctionnement, le budget a été voté sans augmentation des 3 taxes. La variation que vous verrez est due à l'augmentation des bases décidée par l'état. Vous constaterez une augmentation de la taxe d'ordures ménagères dont la responsabilité est déléguée à la communauté de communes du Pays Fertois.

Vous pouvez prendre connaissance en page intérieure du budget prévisionnel 2016. Dans un souci de prévention et d'amélioration de la sécurité, le conseil municipal a voté pour l'installation d'un réseau de vidéo-protection dans le bourg et la zone d'activités.

***Bonne lecture et bonnes vacances à toutes et à tous.
François ARNOULT.***

INFORMATIONS

OUVERTURE DE LA MAIRIE

CET ETE

La secrétaire de mairie sera en vacances

du lundi 18 juillet au samedi 6 août inclus

Une permanence administrative sera effectuée :

- *Le jeudi 21 juillet de 9h à 12h*
- *Le mercredi 27 juillet de 10h à 12h*

Une permanence des élus aura lieu tous les samedis de 10h30 à 12h

(sauf le samedi 16 juillet)

LISTE ELECTORALE

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au 31 décembre 2016. Pour cela, il suffit de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre carte d'électeur le cas échéant. Vous pouvez également télécharger l'imprimé sur servicepublic.fr et le déposer ou le transmettre à la mairie avec une copie de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Rappel : pensez à votre inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre 2016 pour pouvoir voter en 2017

SACS DECHETS VERTS

Dernière distribution le

samedi 17 septembre

de 11h30 à 12h



Nous rappelons que les containers ou sacs déchets verts ne doivent être sortis que la veille du ramassage et rentrés le soir même de la collecte – merci.

COMPOSTEURS

Nous vous encourageons à acquérir un composteur afin de réduire la quantité de déchets verts collectés.

Au prix de 22 €, il est à commander au SMITOM de Monthyon 77122, Chemin de la Croix Gillet - A retirer à la Communauté de communes, 22 avenue du Général Leclerc (près de la gare SNCF/en direction de Château-Thierry), sur présentation du reçu.

RAPPEL des REGLES de VOISINAGE et CIVISME



Suite à plusieurs réclamations, une note a été distribuée fin mai à tous pour rappeler les règles de bon voisinage.

Voici quelques rappels :



Les Feux

Les déchets végétaux, et uniquement ceux-ci, ne peuvent être brûlés à moins de 200 mètres des habitations et des bois ; 100 m des routes et chemins et uniquement du lever du jour à 16 heures. ***De plus, il est interdit de brûler entre le 1^{er} avril et le 30 septembre.***



Jardinage - Bricolage - Entretien

Pour toutes utilisations de matériel et outillage bruyants qui peuvent causer une gêne au voisinage, il est impératif de respecter les horaires suivants pour leur utilisation :

les jours ouvrés de 7 h à 20 h
les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



Stationnement

Nous vous rappelons que le stationnement est interdit même sur les trottoirs devant les **entrée de propriétés**. Ils sont réservés à la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite. Pensez à eux !

Nous vous remercions de bien vouloir stationner sur les places de parking.



LE TRANSPORT SCOLAIRE

maternelles et primaires

Le transport scolaire de nos enfants est l'une des compétences du conseil départemental.

Le conseil départemental a modifié sa tarification des transports scolaires dès la rentrée prochaine et son système d'abonnement ou de renouvellement de la carte.

La carte scol'r pour les enfants de Sept-Sorts en maternelle ou primaire s'élèvera à 50 euros à la charge des familles.

Toutes les inscriptions se font désormais en ligne par internet sur

seine-et-marne.fr

Pour tous les renouvellements, le conseil départemental a dû vous envoyer un courrier avec un identifiant et un mot de passe. Il faudra suivre les instructions.

Pour toute première demande, vous devez aller sur le site et cliquer dans le bas à droite sur l'onglet orange « SCOL'R »

Après validation et paiement, la carte scol'r vous sera adressée directement à votre domicile vers le 15-20 août.

COUVERTURE SANTE COLLECTIVE



La loi sur la généralisation de la couverture santé à l'ensemble des salariés du secteur privé impose aux entreprises de faire bénéficier leurs salariés d'une mutuelle complémentaire correspondant au minimum au panier de soins réglementaire depuis le 1^{er} janvier 2016.

Votre employeur peut décider d'élever le niveau de couverture. Seule condition : financer tout ou partie de la cotisation, avec un minimum de 50 %.

N'hésitez pas à vous rapprocher du service du personnel de votre entreprise pour obtenir plus d'informations.



CO-VOITURAGE 77

Ayez le bon réflexe

Le covoiturage est une pratique qui permet à plusieurs personnes de partager une voiture pour effectuer le même trajet.

covoiturage77.fr

C'est un service gratuit proposé par le Département vous permettant d'entrer en contact avec des personnes effectuant le même parcours que vous.

3 BONNES RAISONS DE COVOITURER : Economique – Ecologique - Convivial

ENVOYEZ ET RENVOYEZ VOS COLISSIMO

DEPUIS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES



LA POSTE

Déposez votre Colissimo dans votre boîte aux lettres...

La Poste s'occupe du reste !

Terminée cette époque où votre boîte aux lettres recevait sagement votre courrier. Aujourd'hui, elle vous permet aussi d'[envoyer vos colis de chez vous](#) sans vous déplacer.

Vous avez un cadeau à envoyer à un proche ? Vous venez de finaliser en ligne une vente sur un site d'échanges entre particuliers ?

Colissimo propose un nouveau service pour l'envoi de vos Colissimo affranchis en ligne depuis La Boutique La Poste.

Comment profiter de ce service ?

Vous pouvez envoyer des colis depuis votre boîte aux lettres si :

- vous envoyez un Colissimo affranchi en ligne vers la France métropolitaine ou vers un pays de l'Union Européenne.
- Vous disposez d'une boîte aux lettres accessible par votre facteur colis, c'est-à-dire qu'il est en mesure de l'ouvrir (c'est le cas si vous avez déjà récupéré dans votre boîte aux lettres des Colissimo, ou si vous disposez d'une boîte aux lettres normalisée).
- Votre Colissimo emballé rentre dans votre boîte aux lettres.
- Vous expédiez un Colissimo depuis la France Métropolitaine (hors DOM-TOM et codes postaux CEDEX).

Comment ça marche ?



Vous affranchissez votre Colissimo en ligne sur La Boutique La Poste la veille de l'envoi.

Après avoir renseigné votre code postal, vous avez la possibilité de choisir entre le dépôt du colis dans votre boîte aux lettres ou en bureau de Poste.

Si vous choisissez le dépôt du colis dans votre boîte aux lettres, ce colis sera récupéré par La Poste dès le lendemain. Soit au prochain jour ouvré, pour tout affranchissement en ligne finalisé avant **23h00**.

Vous imprimez et collez votre bordereau de transport sur votre envoi.



Vous déposez votre Colissimo dans votre boîte aux lettres personnelle

avant 8h le jour de l'envoi et votre facteur le récupère dans la journée.

Ce dernier laisse en échange un avis de prise en charge. Ce document confirme que votre Colissimo a bien été récupéré. Ce document est une pièce justificative que vous devrez conserver.



Vous êtes informé par e-mail des étapes clés du parcours de votre Colissimo:

- A sa prise en charge par le facteur.
- Lors de sa livraison au destinataire.

Il n'a jamais été aussi simple d'envoyer ses Colissimo.

NOTRE VILLAGE

BUDGET PREVISIONNEL 2016

Le conseil municipal a voté le budget pour l'exercice 2016. Chaque section (fonctionnement et investissement) est votée en équilibre, soit

Fonctionnement : 1 327 020.74 €

Investissement : 1 221 800.20 €

1) Section de fonctionnement

Les recettes :

Produit attendu de la fiscalité locale : 134 358 €. Il s'agit des taxes locales (habitation, foncier, foncier non bâti) qui sont calculées en multipliant les taux votés par le conseil aux bases (valeurs locatives de vos biens). Pour 2016, le conseil municipal a décidé de maintenir ces taux et de n'appliquer aucune augmentation, seules les bases d'imposition peuvent évoluer et cette décision dépend de l'état.

Les Taux communaux en vigueur ont été reconduits :

Taxe d'habitation : 12.90 %, Taxe foncière : 5.63 %, Taxe foncière non bâti : 16.30 %

Les Dotations et autres compensations la Dotation Globale de fonctionnement (DGF) qui est une recette dépendant strictement de la population totale, de la voirie **a, à nouveau, très fortement diminuée cette année pour ne pas dire inexistante puisqu'elle est passée de 25 035 € en 2014 à 12 172 € en 2015 et à 510 euros en 2016.** Les produits du domaine et autres produits de gestion courante, complètent ces ressources pour environ 4 150 €.

Les taxes professionnelles sont perçues par la communauté de communes du Pays Fertois et sont reversées à la commune. **Il s'agit de l'attribution de compensation qui est maintenue cette année à 405 455 euros.**

L'excédent tiré de l'exploitation de l'exercice 2015 donne un complément de recettes définitives de 735 294.74 €.

Les dépenses :

Le poste « charges de personnel » est estimé à 131 900 €.

Les postes « charges à caractère général et charges courantes » avec 164 795 € et 77 142.37 € représentent les charges de fonctionnement de la commune au quotidien, notamment les dépenses énergétiques (gaz, électricité, éclairage public, carburant...) les primes d'assurances ; les subventions aux associations et la cantine de la Ferté sous Jouarre, les écoles, la téléalarme, les syndicats divers et enfin l'entretien des bâtiments et de la voirie.

Les charges financières, remboursement des intérêts d'emprunts ne s'élèvent qu'à

7 724€ (deux emprunts).

Enfin l'autofinancement prévisionnel de la commune, nécessaire pour couvrir le remboursement de la dette en capital (17 335 €) et pour autofinancer les investissements programmés en 2016, est quant à lui évalué à 923 831.37 €.

2) Section d'investissement

Certains programmes d'investissements lancés en 2015 ont été reportés en restes à réaliser sur le budget 2016 pour la somme de 243 400 €uros. Il s'agit de l'achat d'un bien communal, de frais de notaire et licence informatique.

TRAVAUX PREVUS en 2016

Voirie :

- Des travaux de réfection de voirie et de trottoirs de la rue des Ruisseaux et Chemin du Patis ont été réalisés en juin 2016. Ils sont en cours d'achèvement

Avant



Pendant



Après



- Remplacement de certains blocs lumineux des feux tricolores
- Nous avons fait procéder à l'élagage d'arbres de grandes tailles au printemps sur la commune.

Travaux :

- La commune a acheté une maison au 20 rue de la mairie début d'année dans l'objectif d'une future location.

Un appel d'offres est en cours pour des travaux d'isolation, réfection des fenêtres, du chauffage, mise aux normes électrique et d'aménagement intérieur.



Vidéo-protection :

- La commune a souhaité installer dans le bourg, au niveau de la zone d'activité et sur la RD 603 (La Ferté Sous Jouarre- Meaux) un réseau de vidéo-protection.

Ce projet est en discussion depuis plusieurs mois avec la gendarmerie de la Ferté Sous Jouarre.

Ce futur réseau s'intégrera dans le projet global intercommunal qui sera réalisé en plusieurs étapes selon les priorités de chaque commune. Nous venons d'obtenir l'accord par la Préfecture de Seine et Marne pour installer un système de vidéo-protection. Les notifications suite à l'appel d'offres vont pouvoir être envoyées aux prestataires.. Un dossier de demande de subvention DETR (Dotation Equipement Territoires Ruraux) est en cours d'étude.

La vidéo-protection devrait être opérationnelle pour la fin de l'année.



Terrain de jeux :

- 2 nouveaux buts de foot ont été commandés et vont être installés cet été.
- Le cheval à bascules pour nos enfants a été réparé, des personnes mal attentionnées l'avaient détérioré.
- La cabane en bois a aussi subi des détériorations, nous avons été dans l'obligation de la démonter.

Parking rue de Jouarre :

- Des travaux sont prévus pour protéger la clôture en aval le long de la propriété voisine et la pose de bordures anti-stationnement.

Sécurité sur la RD 603 au niveau des arrêts de bus

- Réfection du revêtement en direction de la Ferté sous Jouarre
- Pose de panneaux clignotants de part et d'autre du passage piétons afin de rappeler et sensibiliser les automobilistes sur la vitesse et la présence piétons

Accessibilité sur notre commune

La société ACCESMETRIE a été retenue pour effectuer le diagnostic sur la mise aux normes accessibilité pour l'ensemble de nos biens communaux. Celui-ci a été réalisé au premier trimestre. Un agenda d'approbation d'accessibilité programmé a été déposé en préfecture.

Les travaux d'accessibilité seront financés et programmés sur 3 ans :

Année 1	3 320 €	Mairie et plateau sportif (tranche 1)
Année 2	1 070 €	Plateau sportif (tranche 1 et 2)
Année 3	3130 €	Plateau sportif (tranche 2)
TOTAL	7 520 €	

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population s'est déroulé cette année du 21 janvier au 20 février 2016.

Notre village continue de s'agrandir, il y a de plus en plus d'habitations.

Nous comptabilisons cette année 491 habitants (contre 441 en 2010) et 202 habitations.

Un grand merci à Denise Linik pour avoir effectué ce travail malgré la pluie ou le froid et à vous tous de l'avoir accueillie quelques instants.

URBANISME

Rappel : La DDT n'instruit plus les documents d'urbanisme. Depuis le 1^{er} avril 2015, la Communauté de Communes du Pays Fertois a pris cette compétence et instruit les permis de construire et certificats de d'urbanisme opérationnels (hors certificat d'urbanisme simple et déclaration préalable) pour notre commune.

De nombreux imprimés sont à votre disposition sur le site internet de la communauté de communes pour vous aider dans vos démarches :

www.cc-paysfermois.fr

(cliquer sur la rubrique « Compétences » puis « Urbanisme »)

N'hésitez pas à consulter leur site internet.

CARNAVAL

Le carnaval du village, organisé pour la 2^{ème} année par le comité des fêtes de Sept-Sorts s'est déroulé le samedi 13 février et a connu un vif succès. Il a débuté par la création de masques par les enfants, les 3 plus beaux masques ont été récompensés.

Puis, nos petits sept-sortais ont défilé dans la rue accompagnés de leurs parents : un agréable moment.

A la suite de ce défilé, un goûter a clôturé cette belle journée.



PAQUES 2016- chasse aux œufs

De nombreux enfants ont répondu présents à l'invitation de la municipalité pour la traditionnelle chasse aux œufs de pâques. Malgré une météo capricieuse, nos enfants ont cherché avec joie dans tous les recoins les chocolats.



BARBECUE PARTY (Fête des voisins)

Une belle soirée barbecue organisée par le comité des fêtes de Sept-Sorts sur le patio a eu lieu le 28 mai dernier. Retrouvailles entre voisins. Une tombola, le jeu de la pesée ont été organisés. L'ambiance était au rendez-vous.



LE GOUTER DE FIN D'ANNEE

Sandra, l'accompagnatrice scolaire des enfants prenant le car a renouvelé, avec la municipalité, l'organisation d'un goûter pour fêter cette fin d'année avec eux. Bonbons, gâteaux et boissons étaient à l'honneur pour le plus grand plaisir de nos enfants.



Bonnes vacances à toutes et tous

ANIMATION DU PAYS FERTOIS

Événement piscine

L'association de plongée du Pays fertois, de volley, de badminton et sport loisir pour tous organise en partenariat avec la communauté de communes du Pays fertois, des activités sportives durant la saison estivale. Au programme baptême de plongée, tournoi de volley, badminton et canoë kayak.

Ces événements sont proposés gratuitement une fois avoir acquitté du droit d'entrée de la piscine.

Venez nombreux !

Pour plus d'informations contacter la piscine intercommunale du Pays fertois au 01.60.22.16.44

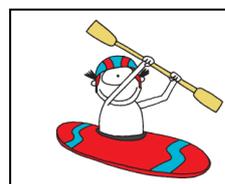


Baptême de plongée du 8 juillet au 26 août

tous les vendredis soir

Animation canoë kayak

le dimanche 7 août



Animation volley le dimanche 21 et samedi 27 août 2016

Heures d'ouverture de la piscine (juillet et août)

Lundi 13h30 – 18h30

Vendredi 11h30 – 20h30

Mardi 11h30 – 19h30

Samedi 10h30 – 18h30

Mercredi 10h30 – 18h30

Dimanche 10h30 – 18h30

Jeudi 13h30 – 18h30

ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS FERTOIS

**23 Av du Général Leclerc
77260 la Ferté Sous Jouarre
Tél : 01 60 61 13 63**

Les inscriptions sont ouvertes.

17 disciplines instrumentales sont proposées : le violon, le violoncelle, la flûte traversière, le hautbois, la clarinette, le saxophone, la trompette, le trombone, la batterie, la guitare classique, guitare électrique, basse électrique, le piano, l'accordéon; le chant soliste. Les disciplines collectives sont : l'éveil musical à destination des grandes sections maternelles et des CP, la formation musicale et la musique d'ensemble.

Consultez les tarifs et téléchargez la fiche d'inscription sur :

www.cc-paysfermois.fr/ecole-musique

A VOS AGENDAS

BROCANTE organisée par le COMITE des FETES

Le DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2016 de 6h00 à 18h00 sur le Pâtis.

3 € le mètre linéaire pour les particuliers

5 € le mètre linéaire pour les professionnels

Minimum 2 mètres

Pour tout renseignement ou inscription :

Courriel : comfetes7sorts@gmail.com

Facebook : comité des fetes de sept-sorts

En mairie (**petite salle de l'ancien bâtiment**) les **23 juillet, 30 juillet, 20 août et 27 août de 10h à 12h.**

Limite d'inscription : le 27 août

SORTIE CCAS 2016



La traditionnelle sortie du CCAS offerte aux personnes âgées de 65 ans et plus et domiciliées sur la commune, **aura lieu le samedi 5 novembre prochain.** Nous irons dans les terres champenoises visiter la maison Launois Père & Fils située à Le Mesnil sur Oger. Nous découvrirons avec un guide le dédale des caves du musée, dédiées à l'histoire du travail de la vigne et du vin. Puis un déjeuner gastronomique au champagne nous sera servi au château situé à Villers aux Bois avant de repasser par la boutique pour acheter du champagne pour ceux qui le souhaitent.

Chaque personne concernée a reçu son invitation. **[La réponse est à remettre en mairie pour le 13 juillet prochain](#)** – Si par hasard, vous n'aviez pas reçu de courrier, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. Nous comptons vivement sur votre présence à tous.

RUBRIQUE JARDINAGE



Le drôle de kiwi

Il fut d'abord connu sous le nom de « groseille de Chine », son pays d'origine. Dans les années 1950, sa culture s'est développée en Nouvelle-Zélande, mais également en France, aux Etats-Unis, en Italie, et au Japon. Sa chair soyeuse recèle la plus grande concentration de vitamine C qui soit. Souple sous les doigts, il sera fondant et sucré ; ferme, il sera plus acidulé. A déguster au petit déjeuner sans modération.

PENSEE :

« Le bonheur, c'est de continuer à désirer ce qu'on possède ».

Saint Augustin (philosophe et théologien, 354-430).

RECETTE

CLAFOUTIS AUX TOMATES CERISES



Pour 6 personnes

Temps de préparation : 10 minutes

Temps de cuisson : 30 minutes

Ingrédients

- 500 g de tomates cerise
- 400 g de pâte brisée
- 1 bouquet de persil
- 20 cl de crème fraîche
- 3 oeufs
- sel et poivre

Etaler la pâte brisée dans un moule à tarte. Disposer les tomates sur le fond. Ciseler le persil et en parsemer les tomates.

Battre les œufs et la crème fraîche. Saler, poivrer. Verser la préparation sur la tarte et cuire au four (180°C) pendant une demi-heure.

MOTS CROISES

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	
																					1
																					2
																					3
																					4
																					5
																					6
																					7
																					8
																					9
																					10
																					11
																					12
																					13
																					14
																					15

Horizontalement:

- 1) Pratique pour faire disparaître les reliefs. Offrir généreusement aux regards
- 2) Sortie...à l'improviste. Après Nicolas, il n'y en eut point d'autres. Rudement intéressé
- 3) Jouer le jeu de la séduction. Mauvais point de chute. Une femme qui s'y entend pour semer le trouble
- 4) Axée. Point de fixation d'une voile. Cours d'Espagnol. Cri d'indignation
- 5) En général, il est bien connu. Des opérations qui consistent à faire du plat. Vieux jours
- 6) Une pierre dans un jardin. Permet de vivre sans avoir besoin de compter. Se trouvant
- 7) Règle. Sa production va souvent droit au panier. Hôte d'autant plus ennuyeux qu'il s'accroche à vous. A la gorge serré quand il tourne
- 8) Signes de croix. S'il prend l'eau, ça ne coule pas. Vol à longue distance. Elle apprécie le cochon
- 9) Opéra un prélèvement. Une personne à fuir à tout prix. Fréquemment employée. Pièce en vers
- 10) Couche généralement par terre. Buté. On y trouve des étoiles qui ne sont pas brillantes. Qui convient à un sacré farceur
- 11) Cruche ou cloche. Remettras les choses à leur place. Poète français né à Cahors en 1496
- 12) Comme un produit de première nécessité. Quelle famille nombreuse ! Attrapée
- 13) Vient avant nous. Elle a de petites oreilles et un long cou. C'est bon pour les chiens. Respire avec difficulté. Son jour est férié
- 14) Occupa une position dominante. Cracheur de feu. Céder. Laisse le mouton tout nu
- 15) Epoque. Situé à l'étude. Sont aussi douloureux au physique qu'au moral

Verticalement :

- A) Chaud partisan d'un changement de régime
- B) Rat. Faire une incision
- C) Les grands-mères. Echouai. Terre nourricière
- D) Dévidoir à soie. Va bien avec moi. On y attelle la bête de trait
- E) Le garnement ne se prive pas pour en faire. Circulent en Espagne
- F) Un charme magique. Etablissement de grande classe
- G) Préposition. Le point le plus haut du monde. Cela fait beaucoup, assurément
- H) Comme la bouche quand on reste assis. Poussait à boire

- I) Ordre d'évacuer la nef. Marie de France en écrivit pus d'un. Soutiennent provisoirement
- J) Ne représente, somme toute, que quelques marches à suivre. Ancien parti. Se déplace lentement dans la forêt brésilienne
- K) A doubler pour une moitié d'oncle. Possessif. Contracté. Abréviation toute scolaire
- L) Suite de choc, ou de coups. Pour qui mène une vie de chien, ce peut être un refuge
- M) Ils donnent de beaux fruits ronds pleins de pépins. Petite mesure en Chine
- N) Son homme est très fort en la matière. Grand filet de pêche formé de trois nappes superposées
- O) Note à clef. Mise aux piquets à la belle saison. Région d'Afrique affectée, hélas ! de désastreuses sécheresses
- P) Dispersés çà et là. Colères d'antan. Esprit tutélaire chez les Romains
- Q) Petit Parisien à la langue bien pendue. Peut couler de source. Octroi de la vie sauve
- R) Habile. Dans l'alphabet grec. Temps chaud
- S) Espèces roumaines. A toute allure ! Vague sujet
- T) Porteur de glands. Nettoyant les draps
- U) Résistance dans un circuit électrique. Mets sur le fil

Solutions:

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	
R	A	M	A	S	S	E	M	I	E	T	T	E	S		E	T	A	L	E	R	1	
E	V	A	S	I	O	N		T	S	A	R		C	U	P	I	D	E		H	2	
V	A	M	P	E	R		B	E	C		A	G	I	T	A	T	R	I	C	E	3	
O	R	I	E	N	T	E	E		A	M	U	R	E		R	I	O		H	O	4	
L	E	E		N	I	V	E	L	L	E	M	E	N	T	S		I	D	E	S	5	
U		S	T	E	L	E		A	I	S	A	N	C	E		E	T	A	N	T	6	
T	E		O	S	E	R	A	I	E		T	A	E	N	I	A		R	E	A	7	
I	N	R	I		G	E	L		R	A	I	D		T	R	U	I	E		T	8	
O	T	A		P	E	S	T	E		U	S	I	T	E	E		O	D	E		9	
N	A	T	T	E		T	E	T	U		M	E	R		S	A	T	A	N	E	10	
N	I	A	I	S	E		R	A	N	G	E	R	A	S		M	A	R	O	T	11	
A	L	I	M	E	N	T	A	I	R	E		S	M	A	L	A		E	U	E	12	
I	L		O	T	A	R	I	E		O	S		A	H	A	N	E		A	N	13	
R	E	G	N	A		E	T	N	A		P	L	I	E	R		T	O	N	D	14	
E	R	E		S	I	S		T	I	R	A	I	L	L	E	M	E	N	T	S	15	